

Le Bureau du Comité Syndical du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 26 Septembre 2011

Etaient présents:

MM. Dissaux, Boussemart, Grimonprez, Schepman

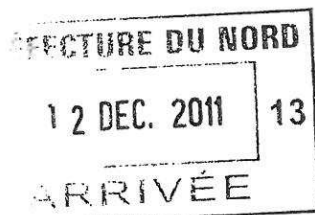
Etaient excusés:

MM. Deroo, Leroy,

Vu le rapport : 31-11

DECIDE :

- d'attribuer à la société ALTEA PHI ARCHITECTES en qualité de mission d'assistance technique pour les travaux de transformation d'un logement en bureaux et salle de réunion pour un montant de 12 683.58 € TTC.
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit au compte 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).



VOTANTS : 4

POUR : 4

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 05 DEC. 2011

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

**SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION
DES EAUX DE LA LYS**

RAPPORT : 31-11

OBJET : Mission d'assistance technique pour les travaux de transformation d'un logement en bureaux et salle de réunion

Lors de sa réunion du 26 septembre 2011, la Commission d'Appel d'Offres a émis à l'unanimité un avis favorable à la désignation de la société ALTEA PHI ARCHITECTES en qualité de mission d'assistance technique pour les travaux de transformation d'un logement en bureaux et salle de réunion pour un montant de 12 683.58 € TTC.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir statuer sur cette affaire.

Vu le, 28 SEP 2011

Le Président du Comité Syndical


Jean-Claude DISSAUX